

Ghazi Aad n'est plus, les détenus libanais en Syrie ont désormais un ange gardien

Le porte-parole de Solide est décédé hier à l'âge de 59 ans. Pendant plus de vingt-cinq ans, il a bataillé pour que la cause des disparus et des détenus libanais dans les prisons syriennes ne tombe pas dans l'oubli.

OLJ / Par Nada MERHI, le 17 novembre 2016



Ghazi Aad, ou l'incarnation d'une cause qui a toujours dérangé les autorités.

Ghazi Aad n'est plus. Il est parti hier au petit matin en silence, humblement et discrètement, comme il a toujours vécu. Au bout de trois semaines de coma profond, son cœur, qui était d'une générosité exceptionnelle et qui portait en lui toutes les souffrances de l'humanité, a lâché.

Le nom de Ghazi Aad était et restera intrinsèquement lié à la cause des disparus et des détenus libanais dans les geôles syriennes. Une cause qu'il a défendue à une période où personne n'osait évoquer les centaines de Libanais détenus arbitrairement par le régime syrien. C'est grâce à lui que la

cause de toutes ces personnes oubliées pendant de nombreuses années par les responsables libanais a été portée devant les instances internationales à New York, en Europe et aux Nations unies, et a été dénoncée à l'échelle internationale. Et pourtant, Ghazi Aad n'avait pas de proche détenu en Syrie...

Né le 1er octobre en 1957 à Minet el-Hosn, à Beyrouth, il avait deux frères, l'un décédé durant la guerre, et Jihad, qui s'est occupé de lui pendant plus de trois décennies, depuis son fatidique accident et jusqu'à la dernière minute. Ghazi Aad a poursuivi ses études secondaires au Koweït où son père travaillait, avant d'entrer à l'Université américaine de Beyrouth pour suivre des études en médecine. Il finit par obtenir, en 1981, une licence en biologie et chimie, la médecine ne l'ayant pas captivé. Ghazi Aad se rend par la suite aux États-Unis pour se spécialiser en océanographie à l'institut Virginia des sciences marines de l'Université William and Mary. Mais il n'a pas pu aller au bout de ses rêves. L'été de 1983, sa vie bascule. Au cours de vacances passées au Liban, il est victime d'un terrible accident de voiture survenu à Feytroun, dans le Kesrouan. Ghazi Aad, que les médecins croyaient mort, en sort des heures plus tard avec un traumatisme de la colonne vertébrale et une fracture de la cinquième vertèbre cervicale. Il devient tétraplégique. Il doit abandonner ses études et rester au Liban.

(Lire aussi : La cause des disparus portée sur les planches)

Un homme de cœur

« Rien dans son parcours scolaire et universitaire ne le prédestinait à s'occuper de cette cause. Mais son humanité et sa capacité à donner sans rien attendre en retour l'ont mené sur cette voie », confie à L'Orient-Le Jour son ami d'enfance et dans le combat Fadel Tayyar.

Le combat a commencé un jour de 1986. Un groupe de jeunes lance une déclaration avec pour objectif de connaître le nombre de Libanais arrêtés par les forces syriennes. « Nous étions conscients du fait qu'il existe des gens disparus et qu'il fallait réclamer que la lumière soit faite sur leur sort, poursuit Fadel Tayyar. Mais nous n'avions pas de données sur leur nombre ni n'étions conscients de l'ampleur du problème. »

C'est en décembre 1989 que la vraie lutte commence. Lors des manifestations qui étaient organisées au palais de Baabda, Ghazi Aad et ses compagnons lancent un appel à la foule demandant à toute personne qui avait un proche disparu d'entrer en contact avec eux. « Nous demandions que les documents présentés dans ce cadre soient signés par deux personnes proches de la personne disparue, comme sa mère, son père, ses frères et sœurs, ses enfants... » En l'espace de quelques semaines, des centaines d'histoires seront documentées. « Nous avons aussi fait une chaîne humaine de Baabda jusqu'à la nonciature apostolique à Harissa pour faire la lumière sur cette cause », se rappelle encore Fadel Tayyar. Cet événement

sera suivi d'une journée de solidarité au Liban-Nord où de nombreux enlèvements sont perpétrés. « Nous avons aussi publié le rapport d'Amnesty International sur les trente-six moyens de torture pratiqués dans les prisons syriennes », ajoute-t-il.

Ces jeunes pensaient qu'en mettant l'accent sur l'affaire, ils allaient « réussir à faire du tapage autour du dossier, ce qui poussera la Syrie à mettre fin à ses pratiques », comme l'avait confié à L'Orient-Le Jour Ghazi Aad, lors d'un entretien sur le premier anniversaire du début du sit-in observé par les familles des détenus en Syrie au jardin Gebran Khalil Gebran, au centre-ville. À l'époque, le groupe de jeunes pensait aussi que les crimes commis par les forces syriennes alors présentes au Liban visaient un groupe politique bien défini, mais ils finissent par découvrir que cette action visait tous les Libanais, toutes communautés et appartenances politiques confondues.

(Lire aussi : Lettre ouverte des familles des victimes de disparition forcée au chef de l'État)

Porté par le mouvement étudiant

Ghazi Aad, qui avait entre-temps fondé Solide (soutien aux Libanais en détention et en exil), s'engage encore plus dans le combat. Et « en dépit des pressions et des menaces pratiquées par l'appareil sécuritaire libano-syrien, il va poursuivre, avec le soutien des jeunes et de quelques journalistes courageux, sa bataille pour briser l'omerta qui règne sur la question des détenus libanais en Syrie », souligne notre collègue Michel Hajji Georgiou, qui figurait au nombre des étudiants ayant lutté pour cette cause qui constituera d'ailleurs « dès la fin des années 1990 l'une des fers de lance du mouvement étudiant qui réclame la fin de l'occupation syrienne au Liban », poursuit-il. « À titre très symbolique, c'est lui, et pas un personnage politique, qui est l'invité de la première conférence organisée par les étudiants du bureau de la faculté de droit et de sciences politiques au sein de l'amicale étudiante de l'Université Saint-Joseph, rue Huvelin, le vendredi 2 mars 2001, pour parler de sa cause, se souvient Michel Hajji Georgiou. C'est la première fois que le sujet, un interdit puissant à l'époque, sera abordé, et que le tabou sera brisé. Deux hommes "en civil", munis d'une caméra et d'un appareil-photo, seront courtoisement mis à la porte de l'amphithéâtre par la sécurité de l'université, à la demande des étudiants de l'amicale. Une véritable révolution sous la chape de plomb stalinienne imposée par Damas. »

La maison du militant des droits de l'homme à Dleybé (entre Baabdate et Arbaniyé) deviendra une sorte de repère-sanctuaire pour les jeunes dans le but de pousser le pouvoir à reconnaître l'existence de ces personnes oubliées dans les geôles syriennes. Ghazi Aad et les étudiants feront ainsi front commun plusieurs fois, « coupant le ring au niveau de Tabaris le 13 décembre 2000, malgré le déploiement intensif des forces de l'ordre, portant les doléances des proches des disparus au patriarche Sfeir à plusieurs

reprises, notamment le 23 septembre 2000, pour réclamer le retour des prisonniers, défiant les coups de matraque de la soldatesque en colère dans le centre-ville le 7 avril 2004, où les protestataires tentent d'atteindre l'Escwa pour y remettre un mémorandum sur les détenus, précise Michel Hajji Georgiou. Sur sa chaise roulante, Ghazi Aad partagera notre sort, celui d'une répression aveugle, d'abord sous les puissants jets d'eau de la Défense civile, puis sous les crosses des fusils. Pour le protéger, un groupe d'étudiants ont fait barrage de leurs corps, mais sa chaise ne survivra pas à l'assaut. Il a été même emprisonné pendant plusieurs jours par les services de renseignements de l'armée ».

(Dossier : Disparus de la guerre civile : S'ils pouvaient témoigner...)

« La tente »

À cette époque, les familles des personnes détenues en Syrie étaient obligées de signer un acte de décès. Ghazi Aad va les réunir et les mobiliser pour les pousser à refuser ce genre d'intimidation qui visait à étouffer le dossier. Ensemble, ils poursuivront la bataille. Sur sa chaise roulante, il fera le tour des instances internationales pour réclamer une reconnaissance du dossier. Et il réussit à l'obtenir.

En l'an 2000, peu avant Noël, un groupe de détenus en Syrie est libéré. Damas veut clore le dossier. C'est sans compter la détermination de Ghazi Aad à poursuivre la bataille jusqu'au bout. Il ne cessera, dès lors, de réclamer la libération de plusieurs centaines de personnes, que tout le monde veut effacer, mais dont il connaît les noms un par un, dont il apprend par cœur les histoires pour les raconter : sa manière à lui de les maintenir bien vivants.

En 2005, après l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et l'intifada de l'indépendance qui s'ensuit, la bataille prend un nouveau tournant. Le 11 avril de cette année, peu avant le retrait des forces et des services de renseignements syriens du Liban, des dizaines de familles, soutenues par Solide et Solida (aujourd'hui le CLDH - Centre libanais des droits de l'homme), dressent une tente dans le jardin Gebran Khalil Gebran, place Riad el-Solh, face à l'Escwa, annonçant le coup d'envoi d'un sit-in permanent. Elles réclamaient une reconnaissance de la part des Nations unies du fait que l'application par la Syrie de la résolution 1559 demeure incomplète tant que le dossier des disparus et des détenus libanais dans les geôles syriennes n'a pas été réglé, de même qu'elles réclamaient aussi la formation d'une commission d'enquête internationale sur les disparitions forcées et les arrestations arbitraires de Libanais par les services de renseignements syriens.

Pendant plus de dix ans, le siège de la « tente » sera le symbole de la résistance de ces familles. Au cours de cette période, le dossier connaît aussi de nombreuses avancées : unanimité politique et nationale sur la nécessité de trouver une solution au dossier des victimes de disparition forcée ; déterrement de deux fosses communes au ministère de la Défense, où les corps de vingt-quatre soldats sont trouvés et identifiés, et à Majdel Anjar ; présentation au Parlement d'une proposition de loi pour la formation de la commission nationale pour les victimes de disparition forcée en Syrie et les disparus au Liban et proposition par le ministère de la Justice d'une décision ministérielle pour la formation d'une telle commission ; décision prise par le Conseil d'État en mars 2014 accordant aux familles des disparus et des victimes de disparition forcée le droit de prendre connaissance des informations officielles concernant leur dossier ; reconnaissance internationale du dossier qui s'est traduite par des visites effectuées sur les lieux de sit-in par des responsables des Nations unies, de l'État américain...

En décembre 2015, le sit-in est levé. La tente est vidée, mais elle est maintenue dans le jardin, comme le symbole de cette cause. Ghazi Aad avait alors expliqué que les familles sont fatiguées. Il avait aussi déclaré que le combat passerait à une autre phase. « Nous poursuivrons la pression en faveur de la formation d'une commission d'enquête nationale pour les victimes de disparition forcée et qui est l'instance officielle pour suivre le dossier, et de la formation de la banque d'ADN des familles des disparus », avait-il assuré.

Mais Ghazi Aad n'a pas pu tenir sa parole. Sa (douce) voix de stentor ne retentira plus pour défendre les disparus et les détenus. Il est parti laissant derrière lui des familles éplorées, qui se sentent orphelines, qui sont déterminées à poursuivre le combat, rien que pour lui rendre hommage... En incarnant ce dossier jusqu'à son dernier souffle, il a rendu, quelque part, sa dignité au peuple libanais. Ce dernier saura-t-il se montrer fidèle et poursuivre le combat?